



Société Prématernelle et Garderie Tartine & Chocolat  
4051, rue Killarney, Vancouver, C.-B. V5S 2Y5

16 Février 2017

À l'attention de :

Madame Marie-France Lapierre, Présidente du Conseil Scolaire Francophone (CSF), et du,  
Conseil d'administration du CSF

**OBJET : Expulsion du service de garde pour la petite enfance Tartine et Chocolat  
desservant l'école Anne-Hébert**

C'est avec surprise, étonnement, et grand regret que nous accusons réception de la lettre datée du 30 janvier 2017, nous avisant de l'expulsion de notre service hors des locaux de l'école Anne-Hébert.

La Société Prématernelle et Garderie Tartine et Chocolat (Tartine et Chocolat) est une société à but non-lucratif ainsi qu'un organisme de bienfaisance, gérée par un conseil d'administration constitué de parents bénévoles élus par les parents utilisateurs du service. L'objectif ultime de Tartine et Chocolat est d'offrir des places en garderie à temps plein en vue de répondre aux besoins des parents de la communauté francophone de l'école Anne-Hébert. Il va sans dire que l'exploitation de notre garderie favorise le développement global de nos enfants, en français, et contribue pleinement au processus de francisation des tout-petits afin de faciliter leur préparation et leur intégration au système scolaire francophone. Nous réitérons le fait que Tartine et Chocolat exploite son service exclusivement en français.

Chaque année, et ce, depuis 2009, nous offrons à plus de 16 familles un service de garde accrédité de qualité dans un contexte où très peu de places en garderie sont disponibles dans la région du Grand Vancouver. Et la triste réalité, c'est que de nombreuses familles demeurent sur notre liste d'attente d'une année à l'autre, sans jamais avoir accès à notre service, ce qui démontre un besoin criant de services comme le nôtre dans la région.

En 2008, les parents de l'école Anne-Hébert se sont organisés et ont mené un sondage auprès de la communauté, lequel a révélé une grande demande pour un service de garderie pour les trois à cinq ans. Les parents ont fait les démarches nécessaires pour mettre sur pied Tartine et Chocolat. Le Conseil scolaire francophone de C.-B. (CSF) avait alors donné son accord pour que Tartine et Chocolat offre son service sur le site de l'école Anne-Hébert, et était partenaire pour soutenir et répondre aux besoins éducatifs et langagiers liés à la petite enfance, dans le meilleur intérêt de tous, et particulièrement celui des familles francophones de l'est de Vancouver et de Burnaby.

La décision du CSF représente une volte-face et une rupture de la relation de confiance et du partenariat établis lors de la mise sur pied de la garderie, et elle ne manquera pas d'avoir des conséquences néfastes pour les familles qui ont présentement ou auront dans le futur, un ou plusieurs enfants à l'école Anne-Hébert. Par ailleurs, en considérant le fait qu'un même avis ait été donné à d'autres services préscolaires rattachés à l'école Rose-des-vents, lesquels soutiennent également le développement de la petite enfance en français (via prématernelle et garderie), un total de près de 50 places en service de garde préscolaire accrédité seront supprimées dans notre région dans à peine quelques mois.

Votre décision de nous expulser des locaux présentement occupés et ce, sans préavis de courtoisie, met notre organisation dans une situation périlleuse. Pour plusieurs raisons légales et structurelles, il est très difficile, voire même impensable de trouver un nouveau local dans un délai si court. Bien que l'avis reçu respecte le contrat de location, et en dépit du fait que les parents bénévoles de Tartine et Chocolat et autres personnes concernées travailleront intensivement à la préservation de leur service de garderie, nous craignons fortement que Tartine et Chocolat devra possiblement fermer ses portes.

La coopération des associations de parents, des écoles et des services de garde préscolaires touchés, ainsi que celle du Conseil scolaire francophone est essentielle pour le bien et l'avenir des enfants du Grand Vancouver. Comme vous le savez, ces enfants grandissent dans un contexte où le français est minoritaire mais prioritaire, et le soutien à l'éducation de la petite enfance, en français, est d'une importance fondamentale. D'ailleurs, dans un rapport rendu public en octobre 2016, le commissaire aux langues officielles affirme que des services de qualité en français, accessibles aux familles ayant de jeunes enfants, aident entre autres à favoriser la transition de ceux-ci vers l'école de langue française. Il démontre l'importance du développement de la petite enfance en français et fait l'éloge des « résultats positifs en matière d'apprentissage, de communication, de compréhension et de vocabulaire des jeunes enfants au moment où ils entrent à l'école lorsqu'ils ont été exposés au français entre 0 et 5 ans ». Le rapport mentionne aussi l'impact négatif de plusieurs barrières systémiques et structurelles ainsi que du manque d'infrastructure pour l'offre de services à la petite enfance.

Dans le passé, le CSF a fait preuve d'innovation et d'un grand appui envers les familles ayants-droit en soutenant les besoins de la communauté francophone à l'est de Vancouver et de Burnaby. Nous espérons vivement que le CSF puisse demeurer à l'écoute des parents et sensible aux besoins des familles.

Suite à l'avis d'expulsion, l'Association des parents de l'école Anne-Hébert (APEAH) nous a signifié leur soutien et leur appui. Nous espérons que le CSF travaillera en collaboration avec l'APEAH et avec notre Société pour trouver une solution à court, à moyen et à long terme aux problèmes d'espace sans cesse croissants à l'école Anne-Hébert, tout en considérant la survie de l'éducation préscolaire en français dans notre communauté. Si l'expulsion des services à la petite enfance règle les problèmes d'espace à très court terme, cette approche aura des conséquences dévastatrices pour tous à long terme.

Pour cette raison, la Société Prématernelle et Garderie Tartine et Chocolat demande au Conseil d'administration du CSF de reconsidérer l'approche prise pour résoudre les problèmes chroniques d'espace à l'école Anne-Hébert, et de lui offrir un sursis jusqu'en septembre 2018.

Nous vous remercions de votre considération et espérons pouvoir travailler avec vous prochainement afin de sauvegarder les services préscolaires en français à Vancouver.

Veuillez agréer nos sincères salutations,

**Le Conseil d'administration de Tartine et Chocolat**  
**tartine\_chocolat\_pres@csf.bc.ca**

CC – Mr. Allison, Secrétaire-trésorier - CSF

CC – Mr. Dupain, Directeur général - CSF

CC – Mme Johanne Asselin, Directrice, École Anne-Hébert

CC – L'Association des parents de l'École Anne-Hébert

CC – Mme Marie-Andrée Asselin, Directrice générale, Fédération des parents francophones de C.-B.